## Résolution présentée par la délégation du Japon

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Manque d'intervention de l'ONU dans les atteintes aux droits humains due au veto

L'Assemblée Générale.

Alarmée qu'en ce moment, 61 conflits armés impliquant au moins un Etat soient dénombrés

dans le monde, parmi lesquels 11 guerres ayant fait plus de 1000 morts, selon

l'UDCP,

Rappelant que chacun de ces conflits, dont 5 majeurs ayant fait plus de 10'000 morts, viole la

Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, comme par exemple au Yémen où plus de 300'000 personnes sont mortes depuis 2015, dont la majorité des civils, à cause des famines, de l'empêchement d'accès à l'aide humanitaire et des

bombardements de l'Arabie Saoudite,

Soulignant le fait que dans chacun de ces conflits s'exercent des crimes de guerre explicites,

documentés et dénoncés par la Cour pénale internationale, comme les actes de

génocides confirmés par plusieurs rapporteurs de l'ONU sur Gaza,

Ajoutant que des bombardements russes visant délibérément des civils ukrainiens, ainsi que

des exécutions et des déportations forcées d'enfants, ont lieu depuis février 2022 et

sont toujours en cours,

S'interrogeant sur l'inactivité de l'ONU face à ces violations des droits humains,

Considérant que dans la majorité de ces conflits, le pays agressé n'a pas les moyens de répondre

à l'agresseur,

Visant à restaurer la foi du monde en l'ONU et à répondre aux critiques d'hypocrisie de

l'organisation,

Appelle les membres du Conseil de sécurité à passer outre leurs intérêts nationaux et à

intervenir très rapidement pour protéger les populations, en s'abstenant d'utiliser leur

droit de veto;

- à agir dès que l'Assemblée générale, les agences de l'ONU ou la Cour pénale internationale jugent qu'il s'agit d'une violation de la Déclaration universelle des droits

de l'homme, il ne s'agit alors plus de savoir s'il faut agir ou pas, mais comment le

faire:

- les membres du Conseil de sécurité à prendre des sanctions contre les Etats

agresseurs.

Le texte français fait foi